

PARTICIPATION ET MÉMOIRES

Tout groupe ou personne peut transmettre un mémoire au secrétariat du COMEX avant la tenue des audiences et, s'il le souhaite, en présenter un résumé lors des séances. Il n'est toutefois pas nécessaire de déposer un mémoire pour participer. Les règles applicables aux audiences publiques sont disponibles sur le site Internet du COMEX, sous « [Directive sur la participation publique](#) ». **À la suite des audiences, le public disposera d'un délai de 30 jours - soit jusqu'à 22 mai 2026 - pour déposer un mémoire ou transmettre ses questions.**

Afin de faciliter la planification, le COMEX invite les personnes ou groupes souhaitant intervenir à en informer la secrétaire exécutive par courriel : sophie.cooper@environnement.gouv.qc.ca.

Pour plus d'information (localisation, lien Zoom, déroulement virtuel, etc.), consultez le site web du COMEX : <http://comexqc.ca>.

LE PROJET PRÉVU PAR LE PROMOTEUR

Le Groupe minier Windfall inc., prévoit exploiter une mine d'or souterraine à environ 115 km à l'est de Lebel-sur-Quévillon et 80 km au sud de Waswanipi, dans la région du Nord-du-Québec, sur le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James. Outre la mine souterraine, le complexe minier inclura notamment une usine de traitement de minerai, une usine de remblai, un parc à résidus, une halde à stériles, une usine de traitement des eaux industrielles et un effluent minier, ainsi qu'un camp pour environ 300 travailleurs. La mine sera exploitée par galerie souterraine selon des méthodes conventionnelles (forage, dynamitage, chargement et transport). Une ligne électrique de 69 kV entre Waswanipi et le site du projet Windfall a été construite et sera gérée par une entité indépendante du promoteur. La durée d'exploitation prévue est d'environ 10 ans.

DOCUMENTATION

Les informations relatives au projet sont disponibles sur le site Internet du COMEX, sous la rubrique « [Projet minier Windfall - Comex](#) », ainsi que sur le site du [Registre des évaluations environnementales](#) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

COMEX

Le Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social (COMEX) est un organisme indépendant relevant du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Sa mission est de contribuer à la protection de la santé et de l'environnement, ainsi qu'au bien-être économique et social des populations habitant le territoire défini par la Convention de la Baie James et du Nord québécois ([CBJNQ](#)), situé au sud du 55^e parallèle.

Pour toute question concernant la tenue des audiences publiques, n'hésitez pas à contacter la secrétaire exécutive du COMEX.

Sophie Cooper
Secrétaire exécutive
Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social (COMEX)
sophie.cooper@environnement.gouv.qc.ca